

Conservation du CC en seconde session : NON

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025 / 2026

Note minimale permettant la compensation
au sein d'une UE : 0

Modalités de contrôle des connaissances du **MASTER 2,
Mention Langues Littératures et civilisations étrangères
et régionales parcours Etudes germaniques**

Responsables : Anne LEMONNIER-LEMIEUX

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Élément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle Continu) et/ou ET (Examen Terminal) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant			Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)	Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de seconde session	Période 2 (semaine xx)
--	----------------	----------------------	---	--	--	--	--------------------------------	---	------------------------

1er semestre

UE 1A	ALL - Compétences en langues	10	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
	ALL-9102 - Thème allemand écrit	3	100 %			3 écrits sur table			37 à 51	Ecrit 1h	Au plus tard semaine 24 (2026)
	ALL-9101 - Version allemande écrite	3	100 %			3 écrits sur table			37 à 51	Ecrit 1h	Au plus tard semaine 24 (2026)
	LV2 (selon MCC du Centre de langues)	4									
UE 1B	ALL - Approfondissement disciplinaire	20	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
	ALL-5109 Histoire des idées allemandes	4	100%			1 écrit maison et un oral de 20 mn			37 à 51	Dossier (maison)	Au plus tard semaine 24 (2026)
	ALL-5107 - Littérature allemande	4	100 %			1 écrit maison, 1 écrit sur table et un oral de 15 mn			37 à 51	Oral (1 heure de préparation, 30 minutes de passage)	Au plus tard semaine 24 (2026)
	ALL-5105 - Linguistique et stylistique allemande	4	100 %			Dossier (maison)			37 à 51	Dossier (maison)	Au plus tard semaine 24 (2026)
	Cours ENS au choix (selon MCC décrites dans le catalogue de l'offre de cours de l'ENS)	4									
	Cours externe libre (selon MCC décrites dans le catalogue de l'offre de cours de l'établissement partenaire)	4									

2ème semestre

UE 4A	ALL - Mémoire	30	CC	CP	ET	CC	CP	ET			
	ZZTD9000 - Mémoire de recherche	30	100 %			mémoire et soutenance					Au plus tard semaine 37 (2026)

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 16-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, **aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.**

**La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).
Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.
Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-accrédité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.**

Les cours d'approfondissement disciplinaire "cours ENS au choix" peuvent être pris dans l'offre de cours des autres masters (selon les modalités de contrôle définies)

Les cours d'approfondissement disciplinaire "cours libres au choix" peuvent être pris dans l'offre de cours des établissements partenaires (selon les modalités de contrôle définies par l'établissement partenaire)